

Grève du 22 mars 2018

Code Direction : **A15**

Direction : SERVICE DE LA DOCUMENTATION NATIONALE DU CADASTRE

Motif :

- La nécessité d'une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- La nécessité de créer des emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin, nécessité qui s'oppose à de nouvelles suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuel·les et de nouvelles mesures pour combattre la précarité ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ;
- La question de la préservation du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers, qui permettent déjà de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantissent l'égalité entre les usager-es.

Organisations syndicales : CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU et Solidaires Fonction publique et CGC Finances publiques

[illegible]

TOTAL	9	0	0,00	28	6	21,43	158	41	25,95	198	44	22,22	393	91	23,16
-------	---	---	------	----	---	-------	-----	----	-------	-----	----	-------	-----	----	-------

(1) La catégorie A+ supérieurs s'entend à partir du grade d'Inspecteur divisionnaire